

01.02.2006 – 14:25 Uhr

Résolution Le Comité de IUSS se déclare solidaire avec les grévistes de Swissmetal à Reconvilier

Berne (ots) -

Réuni aujourd'hui à Berne, le Comité de l'Union syndicale suisse (USS) a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

« Le Comité de IUSS assure le personnel de Swissmetal de Reconvilier en grève depuis huit jours de son total soutien et de son entière solidarité.

Le Comité demande instamment à la direction de l'entreprise de respecter le protocole d'accord signé fin 2004, suite à une première grève, par les partenaires sociaux et le gouvernement bernois et de garantir le maintien du site de Reconvilier prévu dans cet accord. Le Comité de IUSS exige du directeur de Swissmetal, Monsieur Hellweg, qu'il renonce aux 27 licenciements prononcés avant la grève et lève sans délai le lock-out décrété à l'encontre des grévistes. Pareille façon d'agir, qui mène sur l'escalade du conflit et est des plus irrespectueuses à l'égard de collaboratrices et collaborateurs qui comptent des dizaines d'années d'expérience professionnelle doit enfin céder le pas à une attitude de coopération. Des négociations s'imposent désormais avec le personnel et le syndicat qui le représente. C'est pourquoi le Comité de IUSS invite aussi le conseil d'administration de Swissmetal à agir dans ce sens et rappelle que l'entêtement manifesté à ce jour par la direction de l'entreprise ne touche pas uniquement cette dernière, mais aussi ses clients et sous-traitants.

Le Comité de IUSS encourage également l'ensemble des travailleuses et travailleurs de ce pays à soutenir vigoureusement les grévistes de Reconvilier. »

Le compte de chèque postal du fonds destiné au personnel en grève de Swissmetal est le suivant : 25-15205-0, mention Fonds de grève Boillat.

Ewald Ackermann (031 377 01 09 du service de l'information de IUSS se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100503743> abgerufen werden.